



## 2024 - AVIS DE LA VOIE MARITIME N° 1

### **Ouverture de la saison de navigation de 2024 et tirants d'eau maximum permis**

L'ouverture de la saison de navigation 2024 est prévue aux dates et aux heures suivantes :

- Section Montréal - lac Ontario : le 22 mars 2024 - 08 h 00 (H.A.E.)
- Canal Welland : le 22 mars 2024 - 08 h 00 (H.A.E.)

Le mouvement des navires dépendra de la température et de la condition des glaces. Il se peut que certaines restrictions s'appliquent dans certains secteurs jusqu'à l'installation des bouées lumineuses.

#### **Canaux et écluses de Sault Ste. Marie**

L'ouverture des écluses américaines de Sault Ste Marie est prévue pour le 25 mars 2024. Pour plus d'informations, veuillez consulter l'avis « Notice to Navigation Interests » publié par le Corps des ingénieurs de l'armée américaine (US Army Corps of Engineers).

#### **Tirant d'eau permis**

Dans la section de **Montréal au lac Ontario**, le tirant d'eau maximal permis sera de **80.0 dm** (26' 3"). Le tirant d'eau maximal permis sera augmenté à **80.8 dm** (26' 6") pour **tous les navires** lorsque le canal de la Rive-Sud sera libre de glace et les niveaux d'eau favorables.

Dans le **canal Welland**, le tirant d'eau maximal permis sera de **80.8 dm** (26' 6") à compter du début de la saison de navigation.

Les navires munis d'un système d'information reconnu et opérationnel sur le tirant d'eau seront autorisés à transiter avec un tirant d'eau de 7cm au-dessus du tirant d'eau maximale permis, à condition qu'ils satisfassent aux exigences énoncées à l'article 29 des Pratiques et procédures du Manuel de la Voie maritime.

Aucun navire ne sera autorisé à transiter à des tirants d'eau supérieurs à ceux spécifiés dans cet avis. Aucune tolérance ne sera permise.

Le 13 février 2024